

## EN FRANCHE-COMTÉ, 68 % DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES CRÉÉES EN 2006 FRANCHISSENT LE CAP DES CINQ ANS

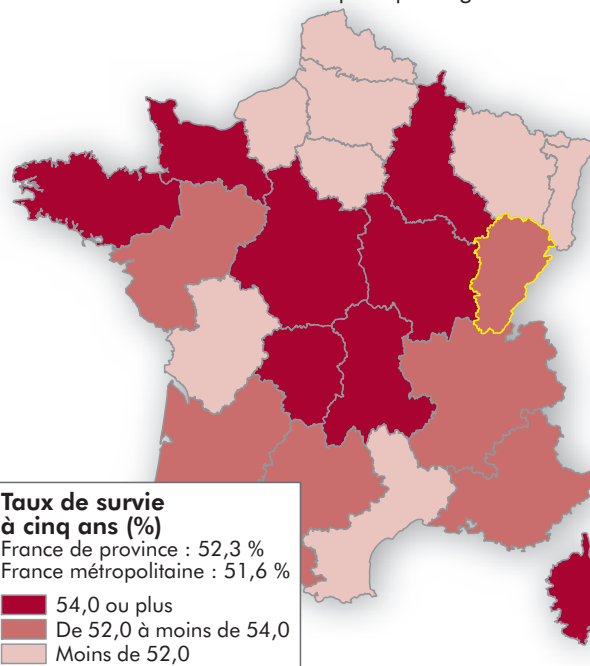
Cinq ans après leur création, 53,7 % des entreprises franc-comtoises créées au premier semestre 2006 sont encore en activité. La crise économique que ces entreprises ont traversée a eu un impact sur leur taux de survie. Toutefois, cette survie ainsi que l'évolution de l'emploi au sein des entreprises ont été différentes selon les secteurs d'activité. En Franche-Comté, les entreprises industrielles survivent davantage et ont créé de l'emploi en cinq ans. La pérennité des entreprises a été influencée par des facteurs peu différents d'une période sans crise. Ainsi, le capital investi au démarrage en est le principal déterminant. L'expérience du créateur ainsi que ses motivations sont également des facteurs importants.

En 2006, 3 705 entreprises ont été créées en Franche-Comté, dont 1 444 au premier semestre. Ces dernières ont été suivies pendant cinq ans grâce au dispositif d'enquêtes Sine (cf. source). Les premières années de vie d'une entreprise sont en général les plus difficiles (difficultés techniques, commerciales ou de gestion...) et passé le cap des cinq ans d'existence, sa vulnérabilité diminue fortement.

En Franche-Comté, 53,7 % des entreprises créées au premier semestre 2006 sont encore en activité en 2011. Ce taux de survie à cinq ans est supérieur à la moyenne de France de province. Au sein de la région, les entreprises implantées dans le Jura sont

### Un taux de survie légèrement supérieur à la moyenne nationale

Taux de survie à cinq ans par région



© IGN - INSEE 2013

les plus pérennes tandis que celles implantées dans le Territoire de Belfort ont le taux de survie le plus bas. Les taux de survie des entreprises implantées dans le Doubs et la Haute-Saône sont légèrement inférieurs à la moyenne régionale (cf. fiche département).

### Des conditions de développement freinées par la crise

Les entreprises créées au premier semestre 2006 ont bénéficié dans un premier temps d'un contexte économique favorable puis ont traversé la crise économique de 2008-2009. Les entreprises franc-comtoises semblent avoir résisté plus longtemps aux effets de la crise que leurs homologues de France de province. En effet, dans la région, leur taux de survie après trois ans d'activité est légèrement plus élevé que celui de la génération créée au premier semestre 2002. Après cinq ans, les taux de survie des deux générations sont revenus au même niveau. En moyenne en France de province, les taux

de survie à trois ans et à cinq ans des entreprises créées en 2006 sont inférieurs à ceux de la génération créée en 2002. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises des secteurs de la construction et du commerce ont moins de chances de survivre que celles de l'industrie et des services. Ce constat s'accroît avec la crise, notamment dans le secteur de la construction, secteur plus vulnérable aux aléas conjoncturels. Dès 2008, la baisse du taux de survie des entreprises de ce secteur est prononcée en Franche-Comté comme en France de province. Leur taux de survie passe sous le niveau de celui de la génération du même secteur créée en 2002 puis l'écart se creuse. Cinq ans après leur création, une sur deux n'est plus en activité en Franche-Comté, soit huit points d'écart avec la génération créée en 2002. En France de province, le taux de survie de la génération créée en 2006 est égal à 48 % contre 55 % pour la génération créée en 2002.

Dans le secteur du commerce, le rythme de renouvellement

### Les entreprises franc-comtoises ayant fait l'objet d'une reprise sont les plus pérennes de France métropolitaine

En Franche-Comté, les entreprises ayant fait l'objet d'une reprise représentent 13 % de l'ensemble des créations du premier semestre 2006, soit trois points de plus qu'en moyenne en France de province. La forme de reprise la plus fréquente est le rachat à un tiers (environ six reprises sur dix). En Franche-Comté, le rachat d'une entreprise à son dernier employeur ou à une personne de son entourage familial est plus fréquent qu'en moyenne en France de province.

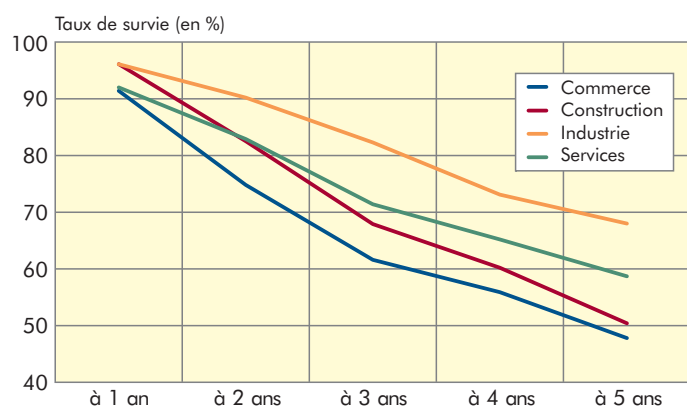
Cinq ans après leur reprise, 80 % des entreprises franc-comtoises sont encore en activité contre 71 % en France de province. La Franche-Comté présente le plus fort taux des régions de France métropolitaine. Ce taux de survie régional est supérieur de 26 points à celui des créations pures en Franche-Comté. Cet écart est le plus important des régions de France métropolitaine. Parmi les différentes formes de reprises, la plus pérenne en Franche-Comté est le rachat par l'un des salariés de l'entreprise.

Outre le fait de démarrer avec une clientèle et un marché déjà constitués, les repreneurs bénéficient généralement d'une bonne assise financière. Plus de la moitié d'entre eux ont investi au moins 40 000 euros au moment de la reprise. Le montant investi au démarrage étant le principal déterminant de la survie, cet investissement important offre de très bonnes chances de survie aux entreprises ayant fait l'objet d'une reprise. De même, les repreneurs choisissent plus fréquemment une activité dans leur métier que les créateurs « purs » et possèdent une plus grande expérience professionnelle, ce constat étant plus marqué en Franche-Comté (cf. « Créer son entreprise en Franche-Comté en 2006 », Insee Franche-Comté, L'essentiel n°108, octobre 2008)

Au démarrage, les entreprises ayant fait l'objet d'une reprise rassemblent 735 emplois, soit en moyenne 3,4 emplois par entreprise. En septembre 2009, elles concentrent 763 emplois. Malgré un très léger repli du nombre d'entreprises entre septembre 2009 et septembre 2011, l'emploi diminue de 11 %. Il est alors égal à 681 emplois, soit une moyenne de 3,8 emplois par entreprise.

### Les entreprises industrielles résistent à la crise

Taux de survie par secteur d'activité en Franche-Comté (en %)



Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

du tissu productif (créations-cessations) est élevé. Cette dynamique entraîne une moindre pérennité des entreprises de ce secteur quelle que soit la conjoncture économique. L'évolution des taux de survie des entreprises de ce secteur au cours des cinq années suit la même tendance que celle de la génération des entreprises créées en 2002. En Franche-Comté, leur taux de survie à cinq ans est estimé à 48 %, taux équivalent à la moyenne de France de province.

Moins touchées que les entreprises du secteur de la construction, les entreprises du secteur des services ont également été affectées par la crise. En Franche-Comté, leur taux de survie à trois ans est légèrement supérieur à celui des entreprises du même secteur créées en 2002 tandis que les taux de survie à cinq ans des deux générations se rejoignent. Estimé à 59 % en Franche-Comté pour la génération créée en 2006, le taux de survie à cinq ans est supérieur de deux points à la moyenne de France de province.

Dès leur démarrage, les entreprises industrielles franc-comtoises créées en 2006 présentent des taux de survie largement supérieurs à ceux de la génération créée en 2002. Cet écart se maintient au cours des cinq années. En France de province, les taux de survie des deux générations sont globalement équivalents. En 2011, le taux de survie des entreprises franc-comtoises créées en 2006 est estimé à 68 %. Supérieur de douze points à celui des entreprises de France de province de la même génération, il est parmi les plus élevés des régions métropolitaines.

### En Franche-Comté, l'emploi dans les entreprises industrielles a progressé de 26 % en cinq ans

Les entreprises créées au premier semestre 2006 ont généré 2 260 emplois à leur démarrage. Cinq ans après, la cessation d'une partie des entreprises a entraîné la disparition de plus de 1 000 emplois tandis que le développement des entreprises pérennes a engendré un peu plus de 700 emplois. Ainsi, en 2011, les entreprises pérennes régionales rassemblent 1 940 emplois, soit une moyenne de 2,6 emplois par entreprise. Au cours des trois premières années d'existence des entreprises, le nombre d'emplois en Franche-Comté a progressé de 7 % pour la génération créée au premier semestre 2006 tandis qu'il baissait de 2 % pour la génération créée en 2002. En revanche, entre la troisième et la cinquième année, le nombre d'emplois baisse pour

## Six créateurs francs-comtois ayant perçu une aide publique régionale, départementale ou locale sur dix sont à la tête d'une entreprise pérenne

La création d'entreprise fait partie des préoccupations des pouvoirs publics. Ceux-ci la soutiennent, par le biais d'aides financières ou de structures d'accueil, afin de stimuler le développement économique de leur territoire et lutter contre le chômage.

En Franche-Comté, 51 % des créateurs ont perçu une aide publique à la création de leur entreprise. Les aides s'adressent avant tout aux créateurs les plus fragiles. Les projets aidés sont, en effet, davantage portés par des chômeurs ou des jeunes créateurs. Par ailleurs, les créateurs détenteurs de diplômes techniques sont plus aidés que les autres.

### Plus de huit créateurs au chômage avant la création sur dix ont perçu une aide publique

Part des créateurs aidés selon différents critères  
en Franche-Comté (en %)

Critères	Part (en %)
Chômeur au moment de la création	81*
Âgé de moins de 30 ans	58
CAP-BEP	53
Baccalauréat technique ou professionnel	55
Diplôme technique supérieur (BTS, DEUST, DUT...)	59
Capital investi à la création compris entre 6 000 et 40 000 euros	60
Industrie	64
Commerce	55
Entreprise individuelle	57

\* Note de lecture : 81 % des créateurs au chômage au moment de la création ont perçu une aide publique

Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogation 2006])

Le taux de survie à cinq ans des entreprises des créateurs ayant perçu une aide publique est égal à 51 % contre 57 % pour les créateurs n'en ayant pas reçu.

Les aides régionales, départementales ou locales sont moins fréquemment perçues (12 % des créateurs aidés) que les aides relevant de dispositifs nationaux. En revanche, avec 59 %, le taux de survie des entreprises ayant bénéficié de ces dispositifs locaux à la création est le plus élevé des créations ayant bénéficiées d'aides publiques.

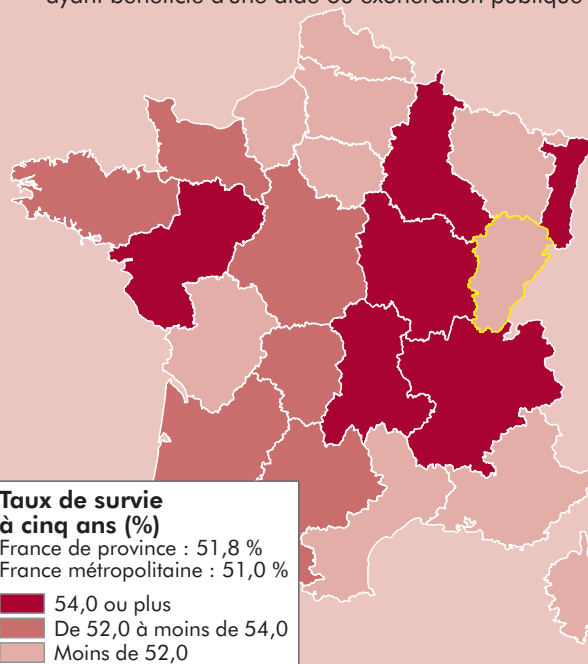
Parmi les dispositifs nationaux, l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) est l'aide publique la plus fréquente. Près de huit créateurs aidés sur dix en ont bénéficié. La moitié des créateurs-chômeurs ayant perçu cette aide est à la tête d'une entreprise pérenne. Pour les créateurs anciens chômeurs n'ayant pas perçu cette aide, le taux de survie est inférieur de dix points.

Les exonérations de cotisations sociales ou d'impôts sont le deuxième type d'aides publiques le plus touché et concernent 37 % des créateurs aidés. Le taux de survie des entreprises de ces créateurs est égal à 51 %.

Un créateur aidé sur cinq a bénéficié d'un Prêt à la Création d'Entreprise (PCE). Le taux de survie des entreprises aidées par un PCE est égal à 52 %.

## Créateurs aidés : un taux de survie plus faible en Franche-Comté qu'en moyenne en France de province

Taux de survie à cinq ans des entreprises créées en 2006  
ayant bénéficié d'une aide ou exonération publique



© IGN - INSEE 2013

Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogation 2011])

les deux générations. La baisse est plus marquée pour la génération 2006 que pour la génération 2002 (respectivement - 19 % et - 16 %).

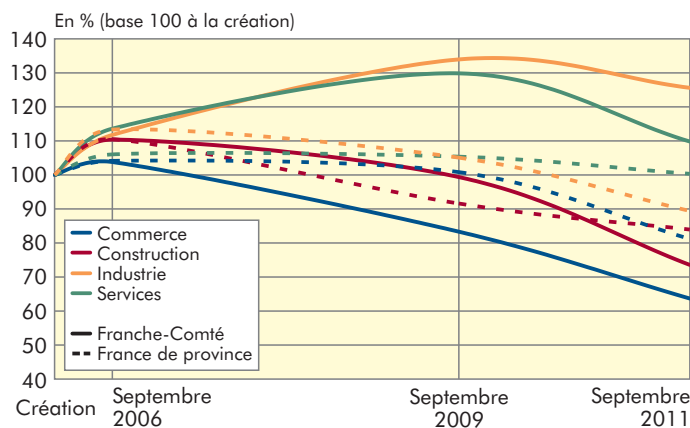
L'évolution de l'emploi varie d'un secteur à un autre, en fonction du taux de survie et du développement des entreprises de chaque secteur. L'industrie et les services se trouvent également en tête en matière de création d'emploi. En Franche-Comté, le bilan de l'emploi est largement positif dans le secteur de l'industrie. En effet, malgré une baisse entre septembre 2009 et septembre 2011, le nombre d'emplois a

progressé de 26 % en cinq ans. Le nombre moyen d'emploi par entreprise passe ainsi de 1,8 à la création à 3,3 en septembre 2011. À l'inverse, l'évolution dans les entreprises industrielles dans la quasi-totalité des régions françaises est négative. Entre la création et septembre 2011, le nombre d'emploi diminue en moyenne de 11 % en France de province.

En Franche-Comté, l'évolution de l'emploi dans les entreprises du secteur des services suit la même tendance que celle des entreprises industrielles. Le repli observé entre 2009 et 2011 est toutefois plus

### Cinq ans après la création, l'emploi total au sein des entreprises industrielles franc-comtoises a augmenté de 26 %

Évolution de l'emploi total selon le secteur



Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

### En Franche-Comté, 52 % des entreprises créées par des femmes sont encore en activité en 2011

En 2006, alors que les femmes en emploi ou au chômage représentent, en Franche-Comté, 47 % de la population active, la proportion de femmes parmi les créateurs d'entreprise est égale à 26 % (29 % en moyenne en France de province). Pour plus de sept créatrices sur dix, la création de leur entreprise représente avant tout le moyen d'assurer leur propre emploi. Les créatrices sont plus diplômées que leurs homologues masculins. En revanche, elles sont moins expérimentées et sont deux fois plus nombreuses à n'exercer aucune activité professionnelle au moment de la création. Les secteurs du commerce et des services concentrent près de neuf créations féminines sur dix.

#### Des créatrices plus diplômées mais moins expérimentées

Répartition des créateurs et des créatrices francs-comtois selon différents critères (en %)

Critères	Femmes	Hommes
Diplômé(e) du supérieur	34*	29
Primo-créateur(trice)	80	72
Sans expérience dans l'activité de l'entreprise ou sans expérience professionnelle	54	46
Inactif (étudiant, retraité ou sans activité professionnelle au moment de la création)	15	8
Assurer son propre emploi	72	64
Commerce	41	30
Services	47	30
Industrie	5	8
Construction	7	32

\* Note de lecture : 34 % des créatrices franc-comtoises sont diplômées du supérieur.

Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogation 2006])

Cinq ans après leur création, 52 % des entreprises créées par les femmes en 2006 sont encore en activité dans la région (51 % en moyenne en France de province). Ce taux de survie est légèrement inférieur à celui des entreprises créées par les hommes. Cet écart s'explique par des différences structurelles notamment liées aux caractéristiques du projet.

marqué dans le secteur des services et limite la hausse totale sur l'ensemble de la période (+ 10 %). En France de province, le nombre d'emplois en 2011 dans ce secteur revient à son niveau de départ après avoir légèrement progressé jusqu'en 2009.

L'évolution de l'emploi au sein des secteurs du commerce et de la construction est, à l'opposé, fortement négative en Franche-Comté. De la création à septembre 2011, ces secteurs ont perdu respectivement 36 % et 26 % des effectifs de départ. En France de province, le constat est identique mais moins marqué (respectivement - 19 % et - 16 %).

**Démarrer  
avec un capital  
supérieur ou égal  
à 40 000 euros :  
un gage de pérennité  
plus marqué  
en Franche-Comté**

Au-delà du secteur d'activité, la pérennité des entreprises créées au premier semestre 2006 a été influencée par des facteurs peu

différents d'une période sans crise. Le capital investi au démarrage est le principal déterminant de cette pérennité. Ainsi, plus les projets démarrent avec des fonds importants, meilleures sont leurs chances de survie. Toutefois, en Franche-Comté, la pérennité augmente significativement à partir de 40 000 euros contre 80 000 euros en moyenne en France de province.

Le statut juridique d'une entreprise est également un déterminant important de la survie. Toutes choses égales par ailleurs <sup>(1)</sup>, créer une société offre 1,4 fois plus de chances de survie que créer une entreprise individuelle en Franche-Comté. Dans la région, le taux de survie à cinq ans des sociétés est estimé à 62 % contre 47 % pour les entreprises individuelles.

### Avoir de l'expérience : un atout indéniable pour la survie de son entreprise

Bien que les caractéristiques du projet de création priment sur

celles du créateur pour expliquer la survie de son entreprise, le profil de ce dernier compte également, en particulier l'expérience qu'il a pu acquérir au cours de sa vie professionnelle. Ainsi, plus un créateur est expérimenté dans l'activité de son entreprise, meilleures sont les chances de survie de celle-ci. En Franche-Comté,

la pérennité de l'entreprise est élevée dès lors que le créateur possède au moins trois ans d'expérience. En France de province, le taux de survie augmente régulièrement avec l'expérience.

L'expérience s'acquérant au fil des années, les créateurs âgés de moins de 30 ans, moins expérimentés que leurs aînés, sont à la tête d'entreprises moins pérennes. En Franche-Comté comme en France de province, seulement 46 % des entreprises créées par les moins de 30 ans sont encore en activité cinq ans après leur création contre 56 % de celles créées par les 30 ans et plus. Être en activité (salarié ou indépendant) au moment de la création de son entreprise est également un gage de pérennité. En Franche-Comté, cet atout est particulièrement

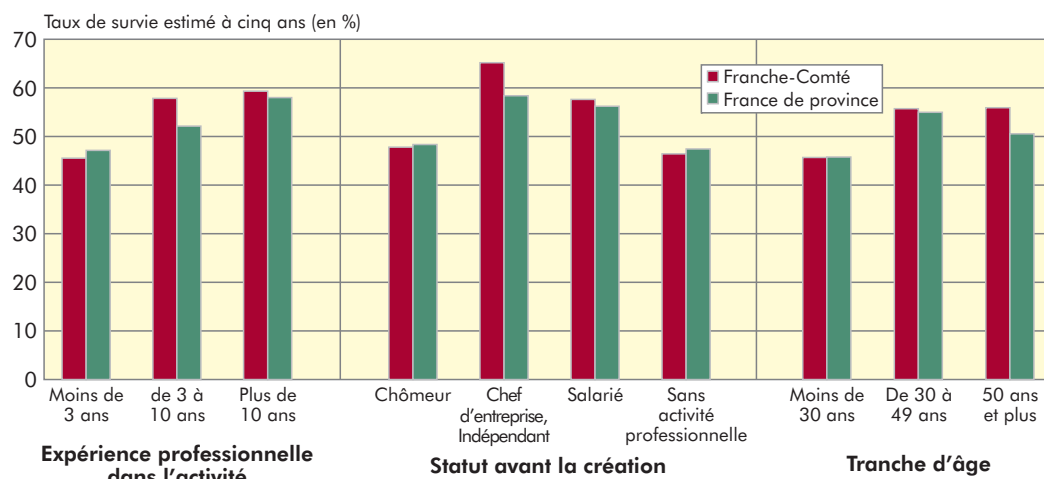
marqué pour les créateurs chefs d'entreprise ou indépendants au moment de la création. En effet, 65 % d'entre eux sont encore en activité cinq ans après la création de leur entreprise contre 58 % en moyenne en France de province. En Franche-Comté, les projets portés par ces créateurs sont en moyenne financièrement plus importants, plus souvent dans le secteur industriel et plus fréquemment porteurs d'innovation, facteurs favorisant la survie.

### Les motivations et l'environnement du créateur influent sur la survie

La création d'entreprise répond au projet d'un créateur et à des motivations multiples qui se combinent : goût du

## En Franche-Comté, l'expérience dans l'activité de l'entreprise est un atout dès trois ans

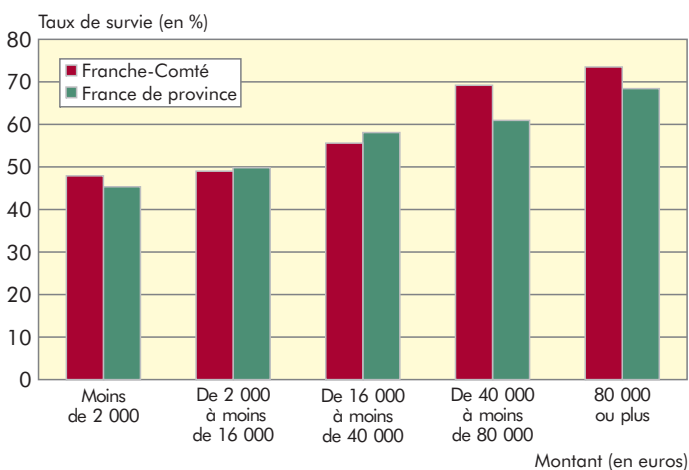
Taux de survie estimé à cinq ans selon différents critères liés à l'expérience



Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogations 2006 et 2011])

### À partir de 40 000 euros investis à la création, la pérennité des entreprises est plus marquée en Franche-Comté

Taux de survie estimé à cinq ans selon le capital investi à la création



Source : Insee (Enquête Sine 2006 [Interrogations 2006 et 2011])

(1) Les facteurs qui déterminent la survie d'une entreprise ne sont pas indépendants les uns des autres. L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » tient compte des interactions qui peuvent exister entre les différents facteurs. Elle isole chacun de ces effets afin d'estimer l'impact de chacun d'entre eux sur la survie.

défi, désir d'indépendance, ambition de développer son entreprise, désir d'assurer son propre emploi... En Franche-Comté, la volonté de développer son entreprise, en matière de chiffre d'affaires ou d'emploi, est une ambition clairement affichée à la création par un tiers des créateurs. Ces derniers sont à la tête d'entreprises plus pérennes que les créateurs dont l'objectif principal est d'assurer leur propre emploi (59 % contre 52 %). En France de province, le taux de survie est équivalent quel que soit l'objectif.

Savoir bien s'entourer au moment de la création permet également au créateur d'augmenter les chances de survie de son entreprise. Solliciter

le soutien de professionnels (clients, fournisseurs, anciens employeurs, spécialistes tels qu'avocats, conseillers juridiques...) est ainsi un réel atout : 59 % des créateurs francs-comtois ayant bénéficié de ce type de soutien sont à la tête d'une entreprise pérenne, soit huit points de plus que ceux n'en ayant pas bénéficié. Cet écart est équivalent à celui observé en France de province.

Évoluer dans un monde de chefs d'entreprise permet à 56 % des créateurs francs-comtois d'être encore en activité cinq ans après la création. Seulement 49 % des créateurs n'évoluant pas dans un tel environnement sont dans la même situation.

Le soutien de la famille ou des proches au moment de la création n'est pas garant de la survie de l'entreprise à lui seul. En revanche, associé au soutien de professionnels, il augmente nettement les chances de survie, notamment dans la région. L'aide du conjoint, au moment de la

création mais également tout au long de la vie de l'entreprise, est un atout indéniable. Cinq ans après la création, les trois quarts des créateurs secondés par leur conjoint sont à la tête d'une entreprise pérenne. ■

Florence MAIREY

### Source :

Le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) vise à étudier la naissance et la vie des jeunes entreprises pendant les cinq premières années de leur existence. Ces entreprises sont enquêtées dès les premiers mois de la création, puis trois et cinq ans plus tard.

La présente étude exploite les résultats des trois interrogations réalisées en septembre 2006, septembre 2009 et septembre 2011 auprès d'un échantillon d'entreprises créées au premier semestre 2006 et appartenant au secteur marchand, à l'exclusion des activités agricoles. Les créations par reprises font l'objet d'un encadré spécifique.

La Franche-Comté a bénéficié d'une extension d'échantillon qui a permis d'interroger l'exhaustivité des entreprises du champ et de disposer de données régionales fines, autorisant des analyses sectorielles et territoriales.

La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2006 est la NAF rév. 2 tandis que celle utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2002 est la NAF rév. 1. Pour assurer la comparabilité sectorielle entre ces deux générations d'entreprises, la variable « Activité économique » de 2002 a été corrigée pour s'approcher au mieux de celle de 2006. De même, le secteur des activités financières, exclu du champ de la génération 2002, a été exclu du champ de la génération 2006 lors des comparaisons entre les deux générations d'entreprises.

### Définitions :

● **Création d'entreprise** : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut notamment la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. Sont exclues notamment les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les activations économiques dont la date de création de l'unité légale se situe avant le premier semestre 2006.

● **Taux de survie à cinq ans** : proportion d'entreprises créées lors d'une année donnée qui ont atteint leur cinquième anniversaire. Ce taux de survie est dit estimé car il est calculé de sorte que toutes les entreprises qui n'ont pas atteint leur cinquième anniversaire sont considérées comme n'ayant pas survécu. Or, parmi celles-ci, certaines ont été vendues, transmises ou mises en location gérance, d'autres ont subi une simple transformation de statut juridique (impliquant une cessation au sein du répertoire Sirene).

### Pour en savoir plus

● Mairey F., « Le développement des entreprises créées en 2006 : un impact de la crise différent selon le profil du créateur et les caractéristiques du projet », Insee Franche-Comté, *L'essentiel* n° 148, septembre 2013

● Barruel F., Filatriau O., « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013

● Bruley F., « Grâce à son potentiel et à son savoir-faire, la Franche-Comté a le plus fort taux de survie des entreprises du secteur industriel », Insee Franche-Comté, *L'essentiel* n° 135, novembre 2011

● Mirault A., Salamon Y., « Créer son entreprise en Franche-Comté en 2006 », Insee Franche-Comté, *L'essentiel* n° 108, septembre 2008